



# PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable la Fédération,

## CPIER /Plan Loire Grandeur Nature Plate-forme Eau, Espaces, Espèces

M. Benoit JEHANNET

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

**Journée technique « morphologie des petits  
cours d'eau en tête de bassin versant »  
La Roche-Posay, 19 octobre 2011**

## Déroulement de la journée technique

9h15 – 12h30 : PLENIERE

La Réhabilitation des petits cours d'eau : les fondamentaux par **Michel BRAMARD** de l'ONEMA

Les enjeux et dispositifs financiers au service des cours d'eau par **Lucien MAMAN** de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

### Echanges d'expériences

Méthode d'évaluation de la qualité de l'habitat adaptée aux petits cours d'eau en tête de bassin versant par **Véronique LEBOURGEOIS** du Parc Naturel Régional du Morvan (Nièvre)

Le reméandrage pour restaurer les fonctionnalités des cours d'eau en tête de bassin versant par **Aurélie DELOUCHE** du Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (Puy de Dôme)

La recharge en matériaux pour redonner un aspect naturel aux petits cours d'eau en tête de bassin versant par **Bertrand BARBIER-THALY** du Syndicat Intercommunal du bassin versant du Trévelo (Morbihan)

La Loire et le Contrat de Restauration Entretien de la Creuse : contexte et objectifs par **Mickaël MARTIN** du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe (Vienne)

14h00 – 17h00 : VISITES DE TERRAIN

PLAN  
LOIRE  
GRANDEUR NATURE  
Plate-forme "Eau, espaces, espèces"



Établissement public du ministère chargé du développement durable la Fédération,

## Les priorités d'interventions

LES 4 ENJEUX (+ l'estuaire)	LES 6 PLATES-FORMES & leur Pilote
1° Vivre durablement dans les vallées inondables de la Loire et de ses principaux affluents	« Prévention des inondations » «Ouvrages domaniaux et sécurité »
2° Préserver et restaurer le bien commun que sont la ressource en eau, les espaces naturels et les espèces patrimoniales	« Eau, Espaces, Espèces »
3° Valoriser le patrimoine naturel, culturel, touristique et paysager de la Loire et de ses principaux affluents pour un développement durable.	« Patrimoine et développement durable »
4° Développer et partager une connaissance globale, fondamentale et opérationnelle du fleuve - Coordonner les travaux de recherche, le partage des connaissances, la diffusion des données.	« Recherche Données Information »
Pour la Loire, entre la confluence de la Maine et la mer, concernée par les 4 enjeux	Une Plate-forme spécifique « Estuaire »

l'Europe  
**s'engage**  
dans  
le bassin de la Loire

## les modalités d'intervention

au titre du CPIER

# PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Plate-forme "Eau, espaces, espèces"



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable la Fédération,

- La fonctionnalité hydrologique et qualité écologique des têtes de bassin
- La préservation et restauration de la diversité biologique
- La préservation et restauration de l'espace de mobilité
- La restauration et gestion durable des grandes vallées alluviales
- Les échanges d'expériences sur les zones humides et les vallées alluviales
- La préservation et restauration des poissons grands migrateurs
- Animation, suivi, coordination, sensibilisation et communication

l'Europe  
**s'engage**  
dans  
le bassin de la Loire

## les modalités d'intervention

au titre du PO FEDER  
Loire

# PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Plate-forme "Eau, espaces, espèces"



Ministère  
de l'Énergie, de l'Équipement,  
du Développement durable  
et de l'Aménagement  
du territoire

Établissement public du ministère  
chargé du développement durable



- L'espace de mobilité
- Les têtes de bassin
- Les espèces végétales exotiques envahissantes
- L'animation plurirégionale
- Les actions autour des poissons grands migrateurs (effectifs et suivis, ligne spécifique pour le barrage de Blois)

l'Europe  
**s'engage**  
dans  
le bassin de la Loire

# PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Plate-forme "Eau, espaces, espèces"



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable la Fédération,

**les modalités  
d'intervention**

**au titre du PO FEDER**

## **Le programme opérationnel « Loire » FEDER**

**Qu'est-ce que c'est ?**

- un outil financier au service de la politique européenne de cohésion économique et sociale qui vise à « réduire l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées ».
- en évolution depuis 2007 : les orientations des fonds sont recentrées vers l'innovation, la compétitivité et le développement durable.

l'Europe  
s'engage  
dans  
le bassin de la Loire

## les modalités d'intervention

au titre du PO FEDER

# PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Plate-forme "Eau, espaces, espèces"



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable la Fédération,

## Quel est le lien entre PO FEDER et le plan Loire ?

« p.28 : Le PO vient en complément des outils au service de la 3ème phase du Plan Loire. Pour autant, il n'est pas question de reprendre l'intégralité des thèmes proposés dans le CPIER. Le PO dispose de son propre cadre d'intervention (...). Le partenariat devait procéder à des choix dans les enjeux spécifiques qui relèveraient du PO (...) »

- le PO permet une mise en œuvre amplifiée du plan Loire
- la mise en place du PO s'appuie sur les orientations du plan Loire 2007-2013
- le PO doit permettre d'offrir une plus-value à la stratégie et aux actions qui n'auraient pas été envisageable sans les crédits communautaires
- au sein des thèmes d'interventions du plan Loire, le PO restreint ses priorités d'intervention sur 3 axes

l'Europe  
**s'engage**  
dans  
le bassin de la Loire

**les modalités  
d'intervention**

**au titre du PO FEDER**

# PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE

Plate-forme "Eau, espaces, espèces"



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable la Fédération,

## Les projets éligibles :

- répondent à une stratégie générale privilégiant :
  - l'innovation et l'exemplarité d'actions nouvelles
  - le confortement des acquis sur les actions antérieures et leurs valorisations
  
- présentent une dimension interrégionale :
  - soit parce que les projets concernent et impactent l'ensemble du bassin
  - soit parce que leur portée, même pour des actions locales, apporte une cohérence et une solidarité qui bénéficient à l'ensemble du bassin